

nier ils ont périétrés presque sous nos yeux. Né pouvant supporter les manifestations si éloquentes de véritables multitudes et ayant décidé de les troubler à tout prix, ils ont donné cours sans pudeur et sans mesure aux sentiments qu'ils avaient dans le cœur ; il n'ont pas craint d'attaquer indignement, sans aucun juste motif, en paroles et par des voies de fait, des hommes paisibles venus en pèlerinage dans un sentiment de piété et non avec des préoccupations politiques ; Rome tout entière peut attester qu'ils se sont déchainés aussi contre le Souverain Pontife, en mêlant aux injures les menaces.

« Et maintenant, allant encore plus loin, ils excitent la multitude par des écrits, par des discours, dans toute l'Italie, afin d'obtenir, par la voie des suffrages populaires, que le Vicaire de Jésus-Christ soit traité avec plus de rigueur et qu'on ne lui laisse pas plus de droits que la loi n'en attribue à un particulier quelconque. Et ce n'est point là le terme de leur coupable entreprise ; ils avouent qu'ils veulent la destruction même du souverain pontificat, et, que, pour y parvenir, ils sont résolus, si l'occasion s'en présente, à recourir à la force.

« Les seconds ne se montrent pas aussi hardis ; au contraire, ils dissimulent la guerre qu'ils font à l'Église, ou ils s'efforcent de la justifier ; ils affectent la modération, mais ce n'est qu'un artifice, car, à vrai dire, il est hors de doute qu'ils se proposent et qu'ils poursuivent le même but que les autres.

« D'où vient, en effet, que lois même qu'ils peuvent contenir par l'autorité publique les agresseurs déclarés et les plus violents de la religion, ils ne le font pas ? Ce qui est pis encore, ils excitent eux-mêmes dans le peuple l'esprit de révolte et la haine, quand ils osent dénoncer le Souverain Pontife comme une menace pour l'Italie. Que s'ils s'opposent à l'abolition de certaines lois qui ont l'apparence de donner au Saint-Siège quelque protection, ils le font parce que cette opposition sert leurs desseins. Ils comprennent que ces lois leur sont utiles pour leur justification au dehors, pour leur consolidation à l'intérieur, et que d'autre part elles n'empêchent guère de nuire à la religion. Et, de fait, comme plusieurs d'entre eux l'ont avoué, l'on a vu prendre nombre de mesures nuisibles à l'Église, offensantes pour le Souverain Pontife, sans que ces lois aient rien empêché. »

« Ils déclarent respecter la puissance spirituelle ; mais cette puissance même, que le Souverain Pontife tient de Dieu, ils s'efforcent